

Flash spécial

Info Sciez

RENCONTRE

le vendredi 23 septembre à 20h00
au Centre d'Animation de SCIEZ
sur le thème des gens du voyage

En présence de :

Monsieur Pierre HERISSON, sénateur, missionné par le Président de la République sur la thématique des Gens du Voyage,
Monsieur Marc FRANCINA, député,
Madame Astrid BAUD-ROCHE, Présidente du Symagev,
Monsieur LADOUX, Commandant de la Communauté de Brigade de Gendarmerie,
Madame SCHUTT-JACOB, représentante de l'Union Française des Associations Tziganes et déléguée France au FERV Conseil de l'Europe.

Sujet sensible par excellence !

Rappelons certaines données que le Symagev applique : la loi en matière de construction et d'accueil des nomades. Les aires sont édifiées pour recevoir les gens du voyage de nationalité française et elles répondent à un besoin. C'est une extension et une complémentarité de la politique du logement en France. Le Symagev a pour mission de se mettre en conformité avec cette loi et nous faisons partie du secteur de celui-ci.

Sciez ne répond pas entièrement à cette heure à cette conformité, comme d'autres communes dans le même cas. Comme les lois fluctuent et changent, elles ont déjà permis un amendement au niveau de l'aménagement de notre commune et nous attendons que le nouveau schéma soit approuvé par le préfet, schéma pour lequel le Conseil Municipal s'est déjà prononcé favorablement ce printemps. Nous ne pouvons, à l'heure actuelle, avancer plus vite.

Pour nous mettre parfaitement en conformité, il reste à notre commune à « reconnaître » autoriser et à laisser aménager par le Symagev : « **un site d'accueil familial** » pour gens du voyage en voie de sédentarisation, site déjà existant dans les faits mais non homologué à ce jour, ce qui sera fait après l'acceptation préfectorale du dernier schéma départemental.

Ainsi, nous aurons sur notre commune et déjà existantes, les aires privées d'accueil de gens du voyage du port, de Prailles et de sous Chavannex, plus celle en voie d'homologation. Ainsi Sciez répondra parfaitement à son « quota de places ».

L'envahissement « saisonnier »... ou non ... dont nous sommes la cible avec nos consoeurs communales du Chablais est dû en grande partie à l'attractivité de notre territoire.

L'installation sur des terrains privés pose de réels problèmes à tous.

Afin que chacun connaisse la réalité des faits et de la législation, je vous invite à une réunion publique le vendredi 23 septembre 2011 à 20H00 au CAS.

Le Maire,

Jean-Luc BIDAL

